

FILEGBIO35

Filière légumes bio territoriales 35

En Ile-et-Vilaine, les producteurs de légumes bio souhaitent s'organiser collectivement pour faire émerger une filière maîtrisée par les producteurs. Le présent projet vise à étudier la faisabilité pour créer cette filière légumes bio et amorcer l'organisation de l'offre. Il s'agit d'accompagner les producteurs dans la phase d'émergence, étape primordiale pour créer un groupe solide et définir un projet commun en phase avec l'environnement d'implantation.

Porteur de projet

Groupement des agriculteurs bio d'Ile et Vilaine – AGROBIO35

Partenaires

Localisation

Ile-et-Vilaine

Durée

24 mois

Coût du projet

47 150 € dont 37 720 € de subvention Ecophyto

Axe et action Ecophyto

Axe 5, action 22

Thématiques du projet :

Filière légumes territoriale - agriculture biologique - Collectif d'agriculteurs - Complémentarité des systèmes de production de légumes

Contexte

Deuxième production bio du département, la production de légumes bio en Ile-et-Vilaine est en fort développement et atteint 1147 hectares en 2020. Des filières bio territoriales en demi-gros maîtrisées par les producteurs existent au niveau Grand-Ouest (Biobreizh et Douar Den) mais concernent majoritairement des systèmes légumiers de la côté Nord du Finistère et des Côtes d'Armor. Plus localement, une filière bio territoriale a émergé dans le Morbihan (Filière Légumes Bio 56) depuis 2021. En Ile-et-Vilaine, Fraicheur Bio 35 (6 fermes) s'est organisé depuis 2010 pour livrer la plateforme Biocoop Grand-Ouest situé sur le département. De son côté, la SCIC Manger Bio 35 organise la fourniture de produits bio du département pour la restauration collective. Dans le cadre du suivi des adhérents producteurs de légumes d'Agrobio35, 1 réunion « bilan de campagne » a été organisée fin 2021 pour échanger sur les expériences techniques et commerciales des producteurs. Les producteurs présents ont manifesté leur intérêt pour travailler collectivement sur l'émergence d'une filière légumes bio en Ile-et-Vilaine et ont également soulevé un besoin important de communication pour renforcer l'image des légumes bio. Dans un contexte de moindre dynamique de la consommation, des producteurs souhaitent travailler sur la concertation et le développement commun de nouveaux débouchés via une organisation collective.

Objectifs

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- ▶ constituer et outiller le collectif de producteurs intéressés par le développement de la filière.
- ▶ favoriser le dialogue avec les différents acteurs : acteurs de l'aval, collectivités locales et initier des coopérations et des partenariats avec eux.
- ▶ poser les bases d'une filière rémunératrice (prix juste) et amorcer l'étude de faisabilité technique.

Résultats attendus

La structuration de la filière permettra de :

- ▶ travailler collectivement sur différents leviers pour améliorer tous les systèmes de production : choix techniques, gamme de produits, maîtrise des prix, se différencier pour mieux vendre, maîtrise des coûts logistiques, l'organisation du travail...
- ▶ s'organiser collectivement pour la mise en marché afin de trouver de nouveaux débouchés sur du demi-gros et gagner en efficacité économique ;
- ▶ identifier les complémentarités entre les différents systèmes de production ;
- ▶ renforcer l'image des légumes bio.

Principales actions et productions prévues

Les résultats attendus des opérations sont :

- ▶ un état des lieux et une schématisation de la filière légumes bio sur l'Ille-et-Vilaine ;
- ▶ connaître les besoins des opérateurs aval. Et, selon les opportunités, phase pilote de l'organisation de l'offre ;
- ▶ un travail collectif sur les leviers pour améliorer tous les systèmes de production et particulièrement la viabilité économique des fermes ;
- ▶ une stratégie de communication formalisée, avec un argumentaire ;
- ▶ un projet commun formalisé et identification des forces/faiblesses et opportunités/menaces. Evaluation de sa faisabilité et estimation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour cela, plusieurs opérations sont prévues :

- ▶ réalisation d'un état des lieux et d'une analyse des débouchés actuels des maraîchers bio d'Ille-et-Vilaine ;
- ▶ définition d'un projet commun (cadre de fonctionnement, valeurs communes, stratégie de communication et messages communs) ;
- ▶ étude des opportunités d'organisation de l'offre ;
- ▶ travail sur l'efficacité économique des fermes.